

Junex inc.

**États financiers consolidés
intermédiaires
aux 30 septembre 2016 et 2015**

États financiers consolidés intermédiaires	
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des variations des capitaux propres	3
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	4
États consolidés de la situation financière	5
Notes complémentaires	6 - 36

Les états financiers consolidés intermédiaires de Junex inc. pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2016 ainsi que les données comparatives correspondantes n'ont pas fait l'objet de procédés d'examen par nos auditeurs.

États consolidés du résultat global

des périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Des périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Des périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Revenus des activités ordinaires	97 590	132 505	172 786	300 471
Coût des ventes	(93 595)	(104 210)	(425 865)	(325 004)
Marge brute	3 995	28 295	(253 079)	(24 533)
Frais d'administration	(323 537)	(327 194)	(1 102 501)	(1 109 467)
Honoraires de gestion	6 766	7 317	16 827	29 725
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		889		6 020
Résultat opérationnel	(312 776)	(290 693)	(1 338 753)	(1 098 255)
Revenus d'intérêts sur les prêts et créances	20 787	26 820	72 616	57 590
Intérêts sur les débetures	(103 160)	(75 986)	(303 254)	(75 986)
Frais financiers	(1 236)	(862)	(4 754)	(9 387)
Résultat avant impôts	(396 385)	(340 721)	(1 574 145)	(1 126 038)
Impôts sur le résultat (note 8)				
Différés				
Résultat net	(396 385)	(340 721)	(1 574 145)	(1 126 038)
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :				
Pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente (nets d'impôts)				
Autres éléments du résultat global après impôts				
Résultat global	(396 385)	(340 721)	(1 574 145)	(1 126 038)
Résultat net par action de base et dilué (note 5)	(0,005)	(0,004)	(0,020)	(0,016)
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation	79 494 134	77 517 911	79 419 965	70 010 731

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 6 et la note 18 fournissent d'autres informations sur le résultat net.

États consolidés des variations des capitaux propres

des périodes de 9 mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions	Capital social \$	Débitures convertibles – composante capitaux propres \$	Surplus d'apport \$	Actifs financiers disponibles à la vente \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1er janvier 2016	79 382 266	69 874 611	457 014	6 561 858	(50 070)	(21 957 447)	54 885 966
Unités émises en contrepartie d'intérêts sur les débiteures	160 810	73 973					73 973
Rémunération et autres paiements à base d'actions au profit des salariés				150 892			150 892
Transactions avec les propriétaires	160 810	73 973		150 892			224 865
Résultat net de l'exercice						(1 574 145)	(1 574 145)
Résultat global total de l'exercice						(1 574 145)	(1 574 145)
Solde au 30 septembre 2016	79 543 076	69 948 584	457 014	6 712 750	(50 070)	(23 531 592)	53 536 686
Solde au 1er janvier 2015	66 194 928	59 688 972		5 096 801	(50 070)	(21 232 499)	43 503 204
Unités émises dans le cadre d'un placement privé	8 703 888	7 239 190					7 239 190
Unités émises dans le cadre d'un placement privé accréditif	4 483 450	3 389 027					3 389 027
Émission de débiteures convertibles			457 014				457 014
Émission de bons de souscription				1 121 699			1 121 699
Frais d'émission d'unités		(435 961)					(435 961)
Rémunération et autres paiements à base d'actions au profit des salariés				284 646			284 646
Transactions avec les propriétaires	13 187 338	10 192 256	457 014	1 406 345			12 055 615
Résultat net de l'exercice						(1 126 038)	(1 126 038)
Résultat global total de l'exercice						(1 126 038)	(1 126 038)
Solde au 30 septembre 2015	79 382 266	69 881 228	457 014	6 503 146	(50 070)	(22 358 537)	54 432 781

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

des périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Des périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Des périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net	(396 385)	(340 721)	(1 574 145)	(1 126 038)
<i>Éléments hors caisse</i>				
Amortissement des immobilisations corporelles	33 306	22 310	167 762	87 206
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(889)		(6 020)
Rémunération à base d'actions	25 888	48 780	90 700	172 410
Intérêts sur les débetures payables en actions	73 973		73 973	
Charge de désactualisation des débetures	30 169	18 106	79 668	18 106
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 7)	60 389	(50 565)	50 410	211 271
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(172 660)	(302 979)	(1 111 632)	(643 065)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Immobilisations corporelles	(16 065)	(157 828)	(78 017)	(307 342)
Dépôts de garantie	(150 000)		(300 000)	
Cession d'immobilisations corporelles		4 007		9 507
Actifs d'exploration et d'évaluation	(761 649)	(3 140 799)	(2 099 944)	(5 552 983)
Crédits d'impôt sur les frais d'exploration encaissés			1 002 596	
Contributions des partenaires	491 720	253 831	859 002	974 903
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(435 994)	(3 040 789)	(616 363)	(4 875 915)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émissions d'actions ordinaires		12 541 122		12 541 122
Émissions des débetures convertibles		2 500 000		2 500 000
Frais relatifs aux émissions d'actions et de débetures		(677 929)		(677 929)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	14 363 193	-	14 363 193
Variation nette de l'encaisse	(608 654)	11 019 425	(1 727 995)	8 844 213
Encaisse au début de la période	10 378 204	5 146 320	11 497 545	7 321 532
Encaisse à la fin de la période	9 769 550	16 165 745	9 769 550	16 165 745

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés de la situation financière

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

	2016-09-30	2015-12-31
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Encaisse (note 23)	9 769 550	11 497 545
Débiteurs (note 9)	822 917	1 735 359
Crédits d'impôt à recevoir	1 867 007	2 481 608
Stocks	41 436	41 436
Frais payés d'avance	114 630	65 301
	<u>12 615 540</u>	<u>15 821 249</u>
Actif non courant		
Immobilisations corporelles (note 11)	2 564 531	2 770 950
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 12)	40 386 916	39 107 412
Dépôt de garantie (note 24)	835 000	
Goodwill	198 951	198 951
	<u>56 600 938</u>	<u>57 898 562</u>
PASSIF		
Passif courant		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 13)	1 129 388	1 247 400
Passif non courant		
Dû à un partenaire (note 24)	90 000	
Composante passif des débentures (note 14)	1 844 864	1 765 196
	<u>3 064 252</u>	<u>3 012 596</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 15)	69 948 584	69 874 611
Débentures convertibles – composante capitaux propres (note 14)	457 014	457 014
Surplus d'apport	6 712 750	6 561 858
Autres éléments cumulés du résultat global	(50 070)	(50 070)
Déficit	<u>(23 531 592)</u>	<u>(21 957 447)</u>
	<u>53 536 686</u>	<u>54 885 966</u>
	<u>56 600 938</u>	<u>57 898 562</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Junex inc., constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec), est la société mère du groupe. L'activité principale de Junex inc. et de sa filiale (ci-après la « société ») consiste en l'exploration pétrolière et gazière sur le territoire du Québec ainsi que dans l'état du Texas aux États-Unis par l'entremise de sa filiale. Elle est également engagée dans certaines activités complémentaires telles que la vente de saumure naturelle et de services de forage de puits pétroliers et gaziers. Enfin, elle offre ponctuellement des services de consultation géophysique et géologique à certains de ses partenaires actifs dans l'exploration pétrolière et gazière. Son siège social, qui est son établissement principal, est situé au 2795, boulevard Laurier, bureau 200, Québec (Québec) G1V 4M7. Les actions ordinaires de Junex inc. sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

2 - GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés ont été établis conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ne comprennent pas toutes les informations requises dans les états financiers annuels conformément aux normes IFRS, et devraient être lus en parallèle avec les états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les méthodes comptables présentées à la note 3 ont été utilisées pour la préparation des états financiers consolidés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016, ainsi que pour l'information comparative.

Les états financiers consolidés du trimestre terminé le 30 septembre 2016 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 22 novembre 2016.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**Base de présentation**

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers évalués à la juste valeur. À cet égard, voir la méthode comptable intitulée *Base de mesure des actifs et des passifs financiers*.

Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la société mère et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Junex USA LLC. Junex inc. contrôle la filiale si elle est exposée, ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale.

Toutes les transactions et soldes entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation, y compris les profits latents et les pertes latentes sur les transactions réalisées entre les sociétés.

Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens (CAN) qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère.

Les transactions en devises étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle au taux courant à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des éléments monétaires d'actifs et de passifs libellés en devises aux taux en vigueur à la date des états consolidés de la situation financière sont présentés aux états consolidés du résultat global.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015
(en dollars canadiens)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Base de mesure des actifs et des passifs financiers***Évaluation initiale*

Les actifs et passifs sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et enregistrés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Évaluation ultérieure

À la suite de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers de la société sont évalués comme suit :

– Actifs financiers disponibles à la vente :

Le placement, qui est un placement en actions de sociétés ouvertes, est classé comme actifs financiers disponibles à la vente. Les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur. Les pertes ou les gains latents afférents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les gains ou pertes soient réalisés ou lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de cet actif, à ce moment, les gains ou les pertes sont alors reclassés aux résultats nets et présentés distinctement. La juste valeur est déterminée d'après le cours acheteur d'un marché actif qui correspond à une hiérarchie de juste valeur de niveau 1 au sens de l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*.

– Prêts et créances :

L'encaisse, les comptes clients et les contributions d'un partenaire à recevoir sont classés comme prêts et créances. Les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. Les comptes clients et les contributions d'un partenaire à recevoir sont provisionnés lorsque la société a obtenu une indication objective qu'elle ne sera pas en mesure de percevoir les montants dus conformément aux termes et modalités originaux conclus avec les clients et le partenaire. Les difficultés financières importantes de ces derniers, la possibilité croissante de faillite ou de restructuration financière des clients et d'un partenaire, le défaut ou retard dans les paiements sont considérés comme des indicateurs que les comptes clients ou les contributions à recevoir ont subi une dépréciation. Les revenus d'intérêts sur les prêts et créances sont comptabilisés en résultat net et présentés distinctement.

– Passifs financiers :

Les comptes fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des salaires à payer, sont classés comme autres passifs financiers. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais d'intérêts sont présentés distinctement à l'état consolidé du résultat global, le cas échéant.

– Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie, sauf ceux désignés comme instruments de couverture et dont celle-ci est considérée comme efficace, pour lesquels les exigences en matière de comptabilité de couverture s'appliquent. Le seul élément détenu par la société et classé dans cette catégorie est constitué d'instruments financiers dérivés incorporés liés aux débentures convertibles de la société.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**– Instruments financiers composés :**

Les instruments financiers composés émis par la société comprennent des débentures convertibles qui peuvent être convertis en actions au gré du porteur; le nombre de ces actions ne varie pas en fonction de leur juste valeur.

La composante passif d'un instrument financier composé est comptabilisée initialement à la juste valeur d'un passif similaire qui ne comporte aucune option de conversion en capitaux propres. La composante capitaux propres est comptabilisée initialement au titre de la différence entre la juste valeur de l'instrument financier composé dans son intégralité et celle de la composante passif, selon la méthode résiduelle. Les coûts de transaction directement attribuables sont affectés aux composantes passif et capitaux propres au prorata de leur valeur comptable initiale.

Après la comptabilisation initiale, la composante passif d'un instrument financier composé est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante capitaux propres d'un instrument financier composé n'est pas réévaluée après la comptabilisation initiale.

Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à l'expiration ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à compter de la date d'acquisition, qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Constatation des revenus

Les revenus provenant de la vente d'hydrocarbures et de saumure sont constatés lorsque tous les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés, que les revenus peuvent être évalués de façon fiable, que les coûts engagés (ou à engager) concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable et que le recouvrement est probable. En règle générale, ces critères sont habituellement remplis lorsque le produit est livré au client. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir par la société pour les hydrocarbures ou la saumure vendus.

Les revenus de forage et d'honoraires de consultation sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux, lorsque les critères suivants sont remplis : i) les revenus peuvent être évalués de façon fiable; ii) il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront à la société; iii) le degré d'avancement peut être évalué de façon fiable; et iv) les coûts engagés pour la transaction et les coûts pour achever la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Selon cette méthode, les revenus de contrats et les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux. Le degré d'avancement est calculé en proportion des coûts de main-d'œuvre engagés à la date des états financiers consolidés par rapport au total des coûts estimés de la transaction. Les pertes sont comptabilisées dès qu'elles sont estimables.

Les revenus de placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Évaluation des stocks

Les stocks, composés principalement de saumure, sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés.

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits d'exploration et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières engagées une fois que les droits de servitudes légales ont été obtenus. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles dans la rubrique « Actifs d'exploration et d'évaluation » et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur et des crédits d'impôt et de droits remboursables y afférents.

Les droits pétroliers et gaziers et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation engagées une fois que les droits de servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenus sont incorporés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière soient démontrées. Les revenus accessoires gagnés au cours de la période d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net sous la rubrique « Honoraires de gestion » ou en réduction des actifs d'exploration et d'évaluation pour les revenus de participation et les revenus des tests de production, le cas échéant. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, l'échantillonnage et les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété pétrolière ou gazière n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net. À cet égard, voir la méthode comptable intitulée « Dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers ».

Bien que la société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés pétrolières et gazières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés pétrolières et gazières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminuées du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, la période et les taux annuels qui suivent :

	Méthodes	Période et taux
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Matériel et outillage	Dégressif et linéaire	10 % ou 20 % et 15 ans
Autres équipements	Dégressif	10 %

Les estimations importantes à l'égard de la valeur résiduelle et de la durée d'utilité, ainsi que le mode d'amortissement sont revus au besoin, mais au moins une fois l'an.

Les immobilisations corporelles sont décomptabilisées lors de leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le profit ou la perte, résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le revenu de disposition et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé en résultat net et est présenté distinctement.

L'amortissement des immobilisations corporelles débute lorsque l'actif est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir être exploité de la manière prévue par la direction et cesse à la plus rapprochée des dates suivantes : i) la date à laquelle l'actif est classé comme détenu en vue de la vente ou ii) la date à laquelle il est décomptabilisé.

Si la faisabilité technique de viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière peut être démontrée, les droits pétroliers et gaziers et les frais d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété pétrolière ou gazière sont alors transférés dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction » dans les immobilisations corporelles. Au moment de procéder à un tel reclassement, ces actifs sont soumis à un test de dépréciation (à cet égard, voir la méthode comptable intitulée « Dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers »); toute perte de valeur est alors comptabilisée en résultat net avant le reclassement et présentée distinctement, le cas échéant.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction », tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans cette catégorie. Une fois l'étape de développement terminée, tous les actifs inclus sous « Actifs pétroliers ou gaziers en construction » sont alors transférés dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers » et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs.

Rémunération fondée sur des actions

La société peut octroyer des options d'achat d'actions en vertu du régime d'options d'achat d'actions à l'intention des salariés, des dirigeants, des administrateurs ou des consultants de la société. Aucun des plans de la société ne comporte d'option de règlement de trésorerie.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à la juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La rémunération fondée sur des actions (à l'exception des options émises aux courtiers) est ultimement comptabilisée en dépenses au résultat net ou capitalisée dans les actifs d'exploration et d'évaluation, selon la nature des services reçus. La contrepartie est comptabilisée à titre de surplus d'apport. La rémunération fondée sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en unités est comptabilisée comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux dépenses comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options d'achat d'actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option d'achat d'actions, les montants reçus moins les coûts de transaction directement attribuables ainsi que la valeur cumulée comptabilisée au surplus d'apport pour ces options d'achat d'actions sont portés au capital-actions.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Crédits d'impôt**

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais admissibles engagés par les sociétés pétrolières et gazières dans la province de Québec. Ces crédits d'impôt remboursables sont comptabilisés en réduction des frais engagés ou des actifs d'exploration et d'évaluation.

Une provision pour dévaluation est enregistrée en réduction des crédits d'impôts réclamés ou reçus dans la mesure où le recouvrement n'est pas considéré comme plus probable qu'improbable.

Impôts sur le résultat

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition, dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi-adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôts différés sont comptabilisées en résultat à titre d'impôts différés, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auxquels cas les impôts différés correspondants sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

En vertu de la législation fiscale relative aux dispositions de placements accréditifs, la société doit transférer ses droits à des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la société s'acquitte de son obligation de transférer ses droits, ce qui survient lorsque la société a engagé les dépenses admissibles et qu'elle a renoncé à ses droits aux déductions fiscales, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans les états consolidés de la situation financière diffère de sa base fiscale.

Dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un goodwill a été affecté doivent être soumises à un test de dépréciation au moins tous les ans. Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Une perte de valeur égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Les pertes de valeur liées aux unités génératrices de trésorerie sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs des unités génératrices de trésorerie. Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que la société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif éventuel n'est comptabilisé, à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels et, en conséquence, ne sont pas comptabilisées.

Obligations liées à la mise hors service

Les activités de la société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La société exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des propriétés pétrolières ou gazières, s'il y a lieu, sera comptabilisé au coût des propriétés pétrolières et gazières lorsque les critères suivants sont réunis : i) la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé; ii) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et iii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. En l'absence du respect de tous ces critères, aucune provision n'est comptabilisée.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

À ce jour, tous ces coûts ont été acquittés sur une base progressive lors des travaux d'exploration et ont été imputés à la rubrique « Radiation et dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation et provision pour abandon de puits » au fur et à mesure qu'ils ont été engagés. La direction de la société considère qu'aucune obligation additionnelle liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles n'existe pour les puits actifs et qu'aucun montant n'a été comptabilisé à cet effet aux états financiers consolidés.

Information sectorielle

En conformité avec l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels dans le but de déterminer la performance de chacun des secteurs.

Les secteurs opérationnels de la société ont été déterminés selon les informations rapportées au président et au conseil d'administration. Ces informations sont, de manière prédominante, basées sur les secteurs d'activités qui sont gérés de manière indépendante.

Toutes les transactions intersectorielles sont réalisées à des prix reflétant des conditions de concurrence normale. Les méthodes d'évaluation que la société utilise pour son information sectorielle conformément à l'IFRS 8 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis sur la base des justes valeurs relatives.

Placements accreditifs

Les émissions d'unités accreditives constituent en substance des émissions d'actions ordinaires et de bons de souscription et la vente de droits à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment des émissions des unités accreditives, la vente des droits aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs aux états consolidés de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accreditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la bourse aux dates des émissions, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission et les montants résiduels sont attribués aux autres passifs. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la société a renoncé à ses droits aux déductions fiscales, les montants comptabilisés en autres passifs sont renversés et comptabilisés en résultat net en déduction de la charge d'impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrite à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le cumul des autres éléments du résultat global comprend la réserve intitulée « Actifs financiers disponibles à la vente », laquelle est utilisée pour la comptabilisation des gains et pertes des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions et aux bons de souscription. Lorsque ces options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des gains et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Modifications comptables futures

Les normes IFRS sont en constant changement et les modifications suivantes pourraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la société. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la société ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

IFRS 9, Instruments financiers (2014)

L'International Accounting Standards Board (IASB) a récemment publié l'IFRS 9, *Instruments financiers (2014)*, qui représente l'achèvement de son projet de remplacement d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme présente des changements importants apportés aux directives d'IAS 39 sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et instaure un nouveau modèle pour les pertes de crédit attendues pour la dépréciation des actifs financiers. L'IFRS 9 fournit également de nouvelles directives sur l'application de la comptabilité de couverture.

La direction de la société n'a pas encore évalué l'incidence d'IFRS 9 sur ces états financiers consolidés. La nouvelle norme doit être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

L'IFRS 15 présente de nouvelles exigences relativement à la comptabilisation des produits des activités ordinaires et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, ainsi que plusieurs interprétations liées aux produits. La nouvelle norme établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle et fournit des directives additionnelles pour plusieurs domaines qui n'étaient pas couverts en détail par les IFRS existantes, notamment sur la façon de comptabiliser les accords d'obligations de prestations multiples, les contreparties variables, les droits de remboursement des clients, les options de rachat d'un fournisseur et d'autres complexités courantes.

L'IFRS 15 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La direction de la société n'a pas encore évalué l'incidence d'IFRS 15 sur ces états financiers consolidés.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 laquelle remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent à une faible valeur. De plus, l'IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession-bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

4 - JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses est présentée ci-après.

INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS**Crédits d'impôt à recevoir**

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments, dont le traitement fiscal, ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les administrations fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Actifs d'exploration et d'évaluation*Faisabilité technique et viabilité commerciale*

La décision concernant la faisabilité technique et la viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation implique un certain nombre d'hypothèses, telles que les réserves estimées, les prévisions du prix des ressources, les volumes de production attendus et les taux d'actualisation, qui sont tous soumis à des changements importants dans l'avenir.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Pour les actifs d'exploration et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants, afin de déterminer, s'il y a lieu ou non, de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou à la vente.

S'il existe un indice qu'un actif ait pu déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui implique une part considérable de jugement de la part de la direction.

Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations sont sujettes à changement si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en ce qui concerne des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et au résultat net de la société au cours du prochain exercice. À cet effet, voir la note 12.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

4 - JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Aucun test de dépréciation n'a été effectué pour certaines propriétés malgré le fait que la valeur comptable de l'actif net de la société est supérieure à sa capitalisation boursière et malgré le fait qu'aucuns travaux significatifs n'ont été effectués cette année sur ces propriétés. La direction a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation cette année sur ces propriétés, car la société dispose d'un financement suffisant pour respecter ses obligations à court terme et a l'intention et la capacité de conserver ces propriétés.

Rémunération à base d'actions

Pour estimer les contreparties liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi, ces données devant faire l'objet d'estimations basées sur des données historiques et des estimations futures. La société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la société est le modèle Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitudes quant aux estimations.

Instruments financiers dérivés

Les débetures convertibles de série A et de série B de la société comprennent un instrument dérivé incorporé lié à la capacité de la société à rembourser par anticipation la débeture en tout temps selon un montant correspondant au montant en capital majoré de 10 % et des intérêts courus et impayés à la date du remboursement. La détermination de la juste valeur de l'instrument dérivé incorporé exige de procéder à des estimations et hypothèses conformes à la façon dont les intervenants du marché établiraient le prix pour les instruments (voir note 14). Tout changement important concernant l'une des hypothèses pourrait mener à une variation significative de la valeur du dérivé incorporé.

JUGEMENTS**Actifs d'exploration et d'évaluation***Probabilité de recouvrement des coûts lors de la capitalisation initiale*

Selon les principales méthodes comptables de la société, une fois les servitudes légales d'exploration et d'évaluation obtenues, les coûts liés à l'acquisition des droits d'exploration, les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières ainsi que les crédits d'impôt et de droits remboursables liés à ces dépenses sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation dans la mesure où la direction considère comme probable que les coûts seront recouverts par le biais du développement futur ou de la vente de la propriété. L'évaluation de la probabilité de recouvrement des coûts capitalisés liés à l'exploration et à l'évaluation requiert l'exercice du jugement pour déterminer si les avantages économiques futurs sont probables, lesquels peuvent être fondés sur des hypothèses et estimations faites par la direction concernant des événements futurs.

Les hypothèses et les estimations peuvent changer si des nouvelles informations s'avèrent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations s'avèrent disponibles démontrant que la recouvrabilité des coûts est incertaine, les montants capitalisés seront dépréciés à leur valeur recouvrable dans la période où ces informations seront disponibles (se reporter à la section traitant des jugements, estimations et hypothèses pour la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation).

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

4 - JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)**Impôts différés**

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôts différés est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

5 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options sur actions, les bons de souscription et les débentures convertibles étaient exercées ou converties en actions ordinaires au début de la période ou à la date de leur émission si elle est postérieure.

La totalité des options d'achat, les bons de souscription et les débentures convertibles mentionnés aux notes 14 et 15 n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action, puisque la société a subi des pertes et que leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

6 - INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT NET

	<u>2016-09-30</u>	<u>2015-09-30</u>
	\$	\$
Rémunération à base d'actions à être réglée en instrument de capitaux propres pour laquelle les services reçus ne remplissent pas les conditions de comptabilisation en tant qu'actifs	90 700	172 410
Amortissement des immobilisations corporelles	167 762	87 206

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2016-09-30</u>	<u>2015-09-30</u>
	\$	\$
Débiteurs, à l'exception des contributions de partenaires à recevoir	384 686	66 538
Frais payés d'avance	(49 329)	(29 344)
Comptes fournisseurs et charges à payer, à l'exception des comptes fournisseurs relatifs aux immobilisations corporelles et aux actifs d'exploration et d'évaluation	(284 947)	174 077
	<u>50 410</u>	<u>211 271</u>

Les éléments hors caisse se détaillent comme suit :

	<u>2016-09-30</u>	<u>2015-09-30</u>
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation	81 657	146 762
Rémunération à base d'actions capitalisée aux actifs d'exploration et d'évaluation	60 192	112 236
Comptes fournisseurs et charges à payer relatifs aux immobilisations corporelles		182 424
Comptes fournisseurs et charges à payer relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation	289 053	2 104 399
Crédits d'impôt à recevoir relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation	387 995	1 077 267
Contributions de partenaires à recevoir relatives aux actifs d'exploration et d'évaluation	246 482	107 491
Comptes fournisseurs et charges à payer relatifs aux frais d'émission d'actions		123 760

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

8 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**Relation entre la charge d'impôts sur le résultat attendue et la charge d'impôts au compte de résultat**

La relation entre la charge d'impôts sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôts présentée aux états consolidés du résultat global se rapproche comme suit :

	2016-09-30	2015-09-30
	\$	\$
Charge d'impôts sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada de 26,9 %	(423 445)	(302 904)
Ajustements pour les éléments suivants :		
Paiements fondés sur des actions	40 590	76 570
Dépenses non déductibles	2 644	4 295
Actifs d'impôts différés non constatés	358 779	226 797
Autres	21 432	(4 758)
Charge d'impôts différés sur le résultat	=====	=====

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporelles, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés suivants :

	2016-09-30	2015-12-31
	\$	\$
Passifs d'impôts différés résultant des éléments suivants :		
Crédits d'impôt sur les actifs d'exploration et d'évaluation	502 225	667 552
Actifs d'exploration et d'évaluation	2 017 578	1 704 694
Immobilisations corporelles	205 175	187 832
	2 724 978	2 560 078
Actifs d'impôts différés résultant des éléments suivants :		
Pertes fiscales	2 522 631	2 320 408
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	154 217	191 540
Placements	7 780	7 780
Autres	40 350	40 350
	2 724 978	2 560 078
Passifs d'impôts différés nets comptabilisés	=====	=====

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

8 - IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

	Solde au 1er janvier 2016 \$	Comptabilisés en résultat \$	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global \$	Solde au 30 septembre 2016 \$
Montants comptabilisés				
Crédits d'impôt sur les actifs d'exploration et d'évaluation	(667 552)	165 327		(502 225)
Actifs d'exploration et d'évaluation	(1 704 694)	(312 884)		(2 017 578)
Immobilisations corporelles	(187 832)	(17 343)		(205 175)
Placements	7 780			7 780
Pertes fiscales	2 320 408	202 223		2 522 631
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	191 540	(37 323)		154 217
Autres	40 350			40 350
Passifs d'impôts différés nets comptabilisés				
	Solde au 1er janvier 2015 \$	Comptabilisés en résultat \$	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global \$	Solde au 31 décembre 2015 \$
Montants comptabilisés				
Crédits d'impôt sur les actifs d'exploration et d'évaluation	(304 090)	(363 462)		(667 552)
Actifs d'exploration et d'évaluation	(1 017 039)	(687 655)		(1 704 694)
Immobilisations corporelles	(171 902)	(15 930)		(187 832)
Placements	7 780			7 780
Pertes fiscales	1 420 966	899 442		2 320 408
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	23 935	167 605		191 540
Autres	40 350			40 350
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		743 044		
Passifs d'impôts différés nets comptabilisés		743 044		

Des actifs d'impôts différés de 2 522 631 \$ sont comptabilisés pour des pertes fiscales de 9 377 810 \$. La société a également des pertes fiscales de 8 069 479 \$ pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Au 31 décembre 2015, les pertes fiscales sont disponibles comme suit :

	Fédéral \$	Provincial \$	Étranger \$
Montants des pertes fiscales à reporter dans les délais suivants :			
2026	1 068 456	820 779	
2027	1 864 974	1 859 474	
2028	386 983		
2029	2 020 903	2 015 145	
2030	2 226 762	2 207 964	
2031	1 056 173	1 052 049	
2032	1 912 533	1 911 609	
2033	1 728 491	1 727 845	179 908
2034	1 711 694	1 701 602	107 955
2035	1 494 554	1 482 845	59 432
	15 471 523	14 779 312	347 295

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

9 - DÉBITEURS

	2016-09-30	2015-12-31
	\$	\$
Comptes clients (a) (b)	368 966	576 672
Contributions de partenaires à recevoir (a) (b)	328 543	903 776
Autres	57 233	57 233
Taxes à la consommation à recevoir	68 175	197 678
	822 917	1 735 359

(a) Aucune dépense de créances douteuses n'a été comptabilisée pour la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2016 (0 \$ en 2015). Au 30 septembre 2016, le solde de la provision pour créances douteuses est de 118 578 \$ (118 578 \$ en 2015).

(b) L'âge des contributions de partenaires à recevoir et des comptes clients est inférieur à trois mois à l'exception d'une contribution de partenaires. De plus, il y a un compte en souffrance déprécié au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015.

10 - PLACEMENT

	2016-09-30	2015-12-31
	\$	\$
Gastem inc.		
578 500 actions ordinaires à la juste valeur (coût de 57 850 \$)		

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel roulant	Équipement informatique	Équipements liés à l'exploration		Total
	\$	\$	Matériel et outillage	Autres équipements	\$
Valeur comptable brute					
Solde au 1er janvier 2016	671 376	251 481	5 372 319	555 566	6 850 742
Entrées		26 851	16 149		43 000
Sorties					
Solde au 30 septembre 2016	671 376	278 332	5 388 468	555 566	6 893 742
Amortissement et dépréciation					
Solde au 1er janvier 2016	508 718	199 349	2 973 067	398 658	4 079 792
Amortissement	36 594	14 938	186 119	11 768	249 419
Sorties					
Solde au 30 septembre 2016	545 312	214 287	3 159 186	410 426	4 329 211
Valeur comptable au 30 septembre 2016	126 064	64 045	2 229 282	145 140	2 564 531

	Matériel roulant	Équipement informatique	Équipements liés à l'exploration		Total
	\$	\$	Matériel et outillage	Autres équipements	\$
Valeur comptable brute					
Solde au 1er janvier 2015	602 714	238 214	4 957 423	555 566	6 353 917
Entrées	101 015	13 267	414 896		529 178
Sorties	(32 353)				(32 353)
Solde au 31 décembre 2015	671 376	251 481	5 372 319	555 566	6 850 742

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel roulant	Équipement informatique	Équipements liés à l'exploration		Total
			Matériel et outillage	Autres équipements	
	\$	\$	\$	\$	\$
Amortissement et dépréciation					
Solde au 1er janvier 2015	495 460	179 235	2 728 583	381 223	3 784 501
Amortissement	42 124	20 114	244 484	17 435	324 157
Sorties	(28 866)				(28 866)
Solde au 31 décembre 2015	508 718	199 349	2 973 067	398 658	4 079 792
Valeur comptable au 31 décembre 2015	<u>162 658</u>	<u>52 132</u>	<u>2 399 252</u>	<u>156 908</u>	<u>2 770 950</u>

Toutes les dépenses d'amortissement sont présentées dans le coût des ventes à l'exception des amortissements liés à certains projets déterminés d'exploration qui sont capitalisés à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation. Un montant de 81 657 \$ a été capitalisé à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation au cours de la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2016 (188 938 \$ en 2015).

12 - ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Solde au 1er janvier 2016	Entrées	Crédits d'impôt sur les frais d'exploration	Radiations, sorties et dépréciations	Revenus de participations	Solde au 30 septembre 2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sommaire						
Frais de forage et d'exploration	35 317 668	1 903 060	(387 995)		(336 533)	36 496 200
Droits d'exploration	3 789 744	100 972				3 890 716
	<u>39 107 412</u>	<u>2 004 032</u>	<u>(387 995)</u>		<u>(336 533)</u>	<u>40 386 916</u>
	Solde au 1er janvier 2015	Entrées	Crédits d'impôt sur les frais d'exploration	Radiations, sorties et dépréciations	Revenus de participations	Solde au 31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sommaire						
Frais de forage et d'exploration	28 690 142	9 328 296	(1 351 159)	(62 329)	(1 287 282)	35 317 668
Droits d'exploration	3 621 163	168 581				3 789 744
	<u>32 311 305</u>	<u>9 496 877</u>	<u>(1 351 159)</u>	<u>(62 329)</u>	<u>(1 287 282)</u>	<u>39 107 412</u>

Certaines propriétés sont grevées d'une redevance advenant la mise en production commerciale. D'autres informations concernant les engagements sur les propriétés pétrolières et gazières sont présentées à la note 16.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

12 - ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Rappelons qu'aucune campagne d'exploration n'a été menée pour le gaz de schiste au Québec depuis 2010. Le gouvernement du Québec est présentement à compléter une Étude environnementale stratégique sur la filière des hydrocarbures, notamment le gaz de schiste, dont le rapport final sera soumis en 2016. Il en découlera une nouvelle politique énergétique qui étayera la stratégie du Gouvernement du Québec à l'égard de la production de pétrole et gaz sur son territoire, notamment le recours à la fracturation hydraulique.

Junex continue de croire que le projet de production de gaz naturel à partir du Shale d'Utica devrait être autorisé par le Gouvernement du Québec, ce qui permettrait de valoriser les investissements passés de la société. Par contre, étant donné les nombreux délais intervenus depuis 2010 et l'incertitude politique qui en a découlé, elle préfère agir de manière prudente et déprécier ses actifs d'exploration et d'évaluation liés à ce projet, comme le requièrent les normes comptables. La société demeure convaincue que les permis qu'elle détient dans le bassin des Basses-Terres du Saint-Laurent ont une valeur importante, compte tenu notamment des ressources de gaz en place qui ont été découvertes dans le Shale d'Utica. La société a investi de bonne foi, en respectant toute la réglementation en vigueur et avec la compréhension tacite que les ressources découvertes pourraient être produites, des capitaux d'exploration très risqués dans le but de découvrir ces ressources qui, dans un contexte de production, pourraient avoir une valeur de marché très importante. Elle entend utiliser tous les moyens à sa disposition pour que la valeur de ces actifs soit reconnue et se matérialise dans le futur.

La société détient un très vaste domaine sous permis d'exploration et elle doit par conséquent procéder à des choix quant à la répartition de son capital d'investissement. Elle a, ces derniers temps, concentré la majorité de son budget d'exploration sur les propriétés de Galt, et il est possible que cette situation perdure au cours des mois et des années à venir. La répartition du capital d'exploration à court terme dépend d'une multitude de facteurs, notamment le potentiel géologique et économique des projets, mais également la facilité d'accès au territoire régi par les permis, l'acceptabilité sociale auprès de la communauté d'accueil du projet ou la volonté politique d'appuyer les projets de développement. Il est par conséquent normal que certains projets soient temporairement priorisés au détriment de certains autres. La société a à ce jour capitalisé des frais d'exploration reportés totalisant 13 794 766 \$ relativement à quatre projets situés dans les Basses-Terres du Saint-Laurent (Rive Nord, Bécancour-Nicolet, Appalaches et Lyster, et Richelieu), pour lesquels elle juge que les conditions ne sont actuellement pas favorables à l'attribution de capital d'exploration supplémentaire. Elle juge toutefois que la valeur de ces projets demeure intacte et que les sommes capitalisées pourront être récupérées dans les années à venir. La direction de la société estime qu'il n'y a pas lieu de procéder à la dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Au 30 septembre 2016, des actifs d'exploration et d'évaluation au montant de 477 693 \$ (472 985 \$ en 2015) sont situés aux États-Unis dans l'état du Texas, le solde de ces actifs se situe au Québec.

Au 30 septembre 2016, les entrées de 1 903 060 \$ ont été réduites des revenus des tests de production de 230 315 \$ sur le puits Galt no 4.

Au 31 décembre 2015, les entrées de 9 328 296 \$ ont été réduites des revenus des tests de production de 278 228 \$ sur le puits Galt no 4.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

13 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2016-09-30	2015-12-31
	\$	\$
Comptes fournisseurs	114 032	598 514
Salaires à payer	147 332	125 701
Charges sociales à payer	24 644	153 391
Intérêts sur les débetures à payer	58 380	134 794
Autres charges à payer	785 000	235 000
	1 129 388	1 247 400

14 - DÉBENTURES CONVERTIBLES**Série A et série B**

En juillet 2015, la société a émis des débetures convertibles de série A et 694 445 bons de souscription d'actions ordinaires pour un produit brut de 1 250 000 \$, ainsi que des débetures convertibles de série B et 694 445 bons de souscription d'actions ordinaires pour un produit brut de 1 250 000 \$. Chaque bon de souscription d'actions ordinaires confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la société (une « action visée par un bon de souscription ») à un prix de 1,25 \$ l'action visée par un bon de souscription pendant une période de 24 mois à compter de juillet 2015, et à un prix de 1,40 \$ l'action visée par un bon de souscription pendant les 12 mois suivants, soit jusqu'en juillet 2018.

Les débetures convertibles de série A et de série B portent intérêt au taux annuel de 12 % payable semestriellement et viennent à échéance en juillet 2020. Les débetures convertibles de série A et de série B comprennent de multiples éléments notamment la dette même, l'option de remboursement anticipé de la débenture en tout temps au gré de la société selon un montant correspondant au montant en capital majoré de 10 % et des intérêts courus et impayés à la date du remboursement, ainsi que l'option de conversion selon laquelle le porteur peut en tout temps convertir la dette en capital au prix de 1,17 \$ précisé dans la débenture. De plus, les débetures convertibles de série B comprennent une option de conversion selon laquelle la société peut convertir la dette en capital au prix de 1,17 \$ si certaines conditions sont respectées. Ces options de conversion constituent des composantes capitaux propres. L'option de remboursement anticipé est comptabilisée séparément à titre d'actif dérivé.

Initialement, le produit doit être affecté à la composante dette, à l'actif dérivé, aux options de conversion en un nombre fixe d'actions et aux bons de souscription d'actions ordinaires.

La composante dette est initialement évaluée à la juste valeur, laquelle constitue la valeur actualisée des paiements en intérêts et en capital sur la durée de vie des débetures convertibles actualisés au taux se rapprochant de celui qui aurait été applicable à des débetures non convertibles et sans bon de souscription au moment où les débetures convertibles ont été émises. La différence entre la juste valeur de la composante dette et le produit a été affectée à la composante capitaux propres. Pour la composante capitaux propres, la valeur est affectée à l'option bon de souscription en fonction du calcul de la juste valeur et le montant résiduel est affecté à l'option de conversion. L'option de remboursement anticipé est comptabilisée séparément de la composante dette, initialement à la juste valeur et subséquemment à la juste valeur à chaque date de présentation. La juste valeur de l'option de remboursement anticipé n'est pas significative à la date de comptabilisation initiale et au 31 décembre 2015.

La juste valeur des débetures n'est pas significativement différente de la valeur comptable. La juste valeur est estimée à l'aide des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux observables sur le marché. Les débetures sont classées dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

	Composante passif	Composante Capitaux propres
	\$	\$
Solde au 31 décembre 2015	1 765 196	457 014
Charge de désactualisation des débetures	79 668	
Solde au 30 septembre 2016	1 844 864	457 014

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

15 - CAPITAL-ACTIONS**Autorisé**

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Ordinaires, avec droit de vote et participantes

Catégorie « B », sans droit de vote et non participantes, dividende préférentiel et non cumulatif variant de 1 % à 12 %, rachetables au gré de la société au montant du capital versé

Catégorie « C », sans droit de vote et non participantes, dividende mensuel préférentiel et non cumulatif de 1 % calculé sur la valeur de rachat, rachetables au gré du détenteur ou de la société à la juste valeur de la contrepartie reçue à l'émission sous certaines conditions. Le rachat maximal ne pourra excéder le tiers des actions détenues, et ce, seulement si le fonds de roulement est supérieur à 1 000 000 \$

Émis et payé

	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	66 194 928	59 688 972
Unités émises dans le cadre d'un placement privé	8 703 888	7 239 190
Unités émises dans le cadre d'un placement privé accréditif	4 483 450	3 586 760
Frais d'émission d'unités		(640 311)
Solde au 31 décembre 2015	79 382 266	69 874 611
Unités émises en contrepartie d'intérêts sur les débetures	160 810	73 973
Solde au 30 septembre 2016	79 543 076	69 948 584

Capital social

En juillet 2015, la société a conclu deux placements privés d'un montant total de 7 833 499 \$. La société a émis 8 703 888 unités à un prix de 0,90 \$. Ces unités sont composées de 8 703 888 actions ordinaires et de 4 351 944 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix de 1,25 \$ l'action pour les 24 mois suivant la clôture du placement et à un prix de 1,40 \$ l'action les 12 mois suivants. Un montant de 594 310 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

En juillet 2015, la société a conclu un placement en unités accréditives d'un montant de 4 707 623 \$. La société a émis 4 483 450 unités accréditives à un prix de 1,05 \$ l'unité. Ces unités sont composées de 4 483 450 actions ordinaires et de 2 241 728 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix de 1,25 \$ l'action pour les 24 mois suivant la clôture du placement et à un prix de 1,40 \$ l'action les 12 mois suivants. Un montant de 334 466 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport. Un montant de 743 044 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé initialement dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière. Au 31 décembre 2015, le montant comptabilisé en autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôts différés.

Options d'achat d'actions ordinaires

En 2002, la société a instauré un régime d'options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel, des dirigeants, des administrateurs et des consultants de la société, jusqu'à concurrence de 20 % des actions émises et en circulation lors de l'octroi. Le nombre maximum fixé par le conseil d'administration au 30 septembre 2016 est de 6 000 000 d'options. Le prix d'exercice de chaque option correspond au prix fixé au moment de l'attribution de chaque option. Le prix d'exercice ne peut être inférieur au cours des actions à la date d'attribution. La durée maximale d'une option est de dix ans et les options peuvent être réglées uniquement par l'émission de capital-actions.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

15 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Les caractéristiques des options d'achat d'actions en circulation et celles exerçables au 30 septembre 2016 sont les suivantes :

	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Salariés, dirigeants et administrateurs	1 725 000	7,9	0,59	1 035 000	0,59
	1 209 000	6,2	0,71	725 400	0,71
	200 000	1,4	0,75	200 000	0,75
	1 280 000	2,5	0,88	1 280 000	0,88
	50 000	1,0	0,97	50 000	0,97
	100 000	1,9	2,84	100 000	2,84
Consultants	4 564 000	5,4	0,76	3 390 400	0,81
	600 000	1,5	1,68	600 000	1,68
	5 164 000	5,0	0,87	3 990 400	0,94

L'acquisition des droits s'effectue soit à l'octroi des options ou à raison de 20 % par année.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

15 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Les caractéristiques des options d'achat d'actions en circulation et celles exerçables au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Salariés, dirigeants et administrateurs	1 725 000	8,6	0,59	690 000	0,59
	1 209 000	6,9	0,71	725 400	0,71
	200 000	2,1	0,75	200 000	0,75
	1 280 000	3,2	0,88	1 280 000	0,88
	50 000	1,7	0,97	50 000	0,97
	21 666	0,8	1,18	21 666	1,18
	40 000	0,3	1,28	40 000	1,28
	100 000	2,6	2,84	100 000	2,84
	4 625 666	6,1	0,77	3 107 066	0,84
Consultants	600 000	2,2	1,68	600 000	1,68
	5 225 666	5,6	0,87	3 707 066	0,98

Les options d'achat d'actions attribuées par la société ont varié comme suit :

	2016-09-30		2015-12-31	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de la période	5 225 666	0,87	5 450 666	0,89
Renoncées			(225 000)	1,15
Expirées	(61 666)	1,24		
En circulation à la fin de la période	5 164 000	0,87	5 225 666	0,87

Options émises aux courtiers

En 2015, la société a émis à l'intention des courtiers 139 780 options à un prix de 0,90 \$ l'action. Chaque option donne droit au détenteur d'acquérir une action ordinaire à un prix de 0,90 \$ l'action et un demi-bon de souscription valide pour une période de 24 mois suivant la date d'émission de l'option.

La juste valeur de chaque option octroyée de 0,24 \$ a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des données suivantes :

	2015
Volatilité prévue	60 %
Taux d'intérêt sans risque	0,46 %
Durée de vie prévue	2 ans
Dividende prévu	Aucun
Prix de l'action	0,80 \$
Prix d'exercice	0,90 \$

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 décembre 2015, la société a comptabilisé un montant de 32 988 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les options ont été attribuées aux courtiers. La juste valeur a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en diminution du capital social.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

15 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leur détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	2016-09-30		2015-12-31	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	7 982 562	1,25	3 571 428	0,875
Attribués			7 982 562	1,25
Expirés			(3 571 428)	0,875
Solde à la fin	7 982 562	1,25	7 982 562	1,25

La juste valeur moyenne pondérée de 0,14 \$ des bons de souscription accordés a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2015
Prix escompté moyen de l'action à la date d'attribution	0,66 \$ et 0,68 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	60 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,38 % et 0,46 %
Durée de vie moyenne prévue	3 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	1,325

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription.

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

	2016-09-30		2015-12-31	
Date d'échéance	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
21 juillet 2017 (1,40 \$ du 22 juillet 2017 au 21 juillet 2018)	5 555 556	1,25	5 555 556	1,25
2 juillet 2017 (1,40 \$ du 3 juillet 2017 au 2 juillet 2018)	2 427 006	1,25	2 427 006	1,25
	7 982 562		7 982 562	

16 - ENGAGEMENTS

Contrats de location simple en tant que preneur

La société s'est engagée, d'après des contrats de location échéant jusqu'en février 2018, à verser 278 863 \$ pour un bâtiment et de l'équipement. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 144 837 \$ en 2016, à 114 880 \$ en 2017 et à 19 146 \$ en 2018.

Les paiements au titre de location comptabilisés comme dépenses au cours de la période totalisent 114 057 \$ (124 667 \$ au 30 septembre 2015). De ce montant, une somme de 53 595 \$ (68 526 \$ au 30 septembre 2015) a été capitalisée dans les actifs d'exploration et d'évaluation. Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la société.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

16 - ENGAGEMENTS (suite)

Les contrats de location simple de la société ne comprennent aucune clause de loyers conditionnels. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options d'achat, de clauses d'indexation ou de restrictions concernant notamment les dividendes, l'endettement complémentaire et d'autres locations. En vertu du contrat de location simple pour le bâtiment (échéant en février 2018), la société bénéficie d'une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont elle pourra se prévaloir en donnant un préavis de douze mois.

Rentes afférentes aux permis d'exploration

En vertu de permis d'exploration octroyés par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, la société, dans le but de préserver la validité de ses permis, doit verser des rentes de 851 210 \$ jusqu'en 2020. Les paiements minimaux s'élèvent à 170 242 \$ de 2016 à 2020.

De plus, la société doit effectuer, chaque année, dans le territoire qui fait l'objet de son droit, des travaux dont les coûts minimaux varient selon l'âge du permis : ainsi, pour la première année du permis, ils correspondent au plus élevé de 0,50 \$ l'hectare ou 3 000 \$ et pour la cinquième année du permis, ils correspondent au plus élevé de 2,50 \$ l'hectare ou 15 000 \$. Pour les années de renouvellement subséquentes, les coûts minimaux exigibles correspondent au plus élevé de 2,50 \$ l'hectare ou 20 000 \$. En vertu d'une nouvelle loi entrée en vigueur le 13 juin 2014, le titulaire d'un permis de recherche est exempté de l'obligation de réaliser les travaux requis en vertu de la Loi sur les mines jusqu'à une période indéterminée.

Redevances sur la production commerciale

Dans le cadre de ses activités, la société a cédé des intérêts dans certains puits et permis à des partenaires. Ces derniers partagent les frais d'exploration en fonction de leur participation dans les projets. En échange, certains partenaires auront droit à une participation aux profits ou à une redevance sur la production commerciale, le cas échéant. Aucun passif n'a été comptabilisé à cet égard puisqu'il n'y a actuellement aucune production commerciale; il s'agit d'une obligation future potentielle advenant une production commerciale future.

Actions accréditives

La société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration pétrolière et gazière.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact négatif pour les investisseurs.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la société a reçu un montant de 4 707 623 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales.

17 - ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit en ce qui concerne sa résultante, son échéance ou son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la société exploite en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur.

Une réclamation relative à une action judiciaire a été intentée contre la société au cours de l'exercice 2013. La direction estime que cette réclamation est injustifiée et qu'il est peu probable que la société ait à la régler. Cette évaluation est cohérente avec celle d'un conseiller juridique externe indépendant.

Aucune information supplémentaire n'est fournie à l'égard de cette éventualité afin de ne pas causer de préjudices sérieux à la société.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

18 - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL**Salaires et charges au titre des avantages du personnel**

Les salaires et charges au titre des avantages du personnel qui sont inclus dans les états consolidés du résultat global se détaillent comme suit :

	2016-09-30	2015-09-30
	\$	\$
Salaires	1 129 066	1 633 791
Charges sociales	204 812	289 833
Rémunération à base d'actions	150 892	284 646
	1 484 770	2 208 270
Moins : rémunération à base d'actions capitalisée aux actifs d'exploration et d'évaluation	(60 192)	(112 236)
Moins : salaires et charges sociales capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(793 511)	(1 351 722)
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	631 067	744 312

Les informations sur la rémunération à base d'actions sont fournies à la note 15.

19 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous, ainsi que les actionnaires exerçant une influence notable sur la société.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni de conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration ainsi que du comité de direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2016-09-30	2015-09-30
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires incluant les primes et avantages	415 252	394 549
Charges sociales	44 606	42 382
Total des avantages à court terme du personnel	459 858	436 931
Rémunération à base d'actions	121 236	229 728
Total de la rémunération	581 094	666 659

La rémunération totale des principaux dirigeants inclut une somme de 250 084 \$ (282 256 \$ au 30 septembre 2015) qui a été capitalisée dans les actifs d'exploration et d'évaluation.

Autres opérations conclues avec des parties liées

	2016-09-30	2015-09-30
	\$	\$
Société exerçant une influence notable		
Actifs d'exploration et d'évaluation	6 550	22 554
Coût des ventes – location d'entrepôts	23 262	7 777

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

20 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la société. La société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'un débiteur de la société manque à l'une de ses obligations.

Le risque de crédit associé aux comptes clients et aux contributions des partenaires à recevoir est généralement limité en raison de la gestion des relations avec les clients et des soldes de comptes qui sont analysés de façon continue.

L'encaisse expose également la société au risque de crédit. De plus, la société est exposée à une concentration du risque de crédit, car son encaisse est détenue auprès de trois institutions financières dans une proportion respective de 44 %, 43 % et 13 %.

De plus, aux dates des états consolidés de la situation financière, 49 % des comptes clients (76 % au 31 décembre 2015) sont à recevoir d'un client.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la société au risque de crédit :

	2016-09-30	2015-12-31
	\$	\$
Encaisse	9 769 550	11 497 545
Comptes clients	368 966	576 672
Contributions de partenaires à recevoir	328 543	903 776
	10 467 059	12 977 993

La direction de la société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance à chaque date de clôture est bonne.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que la société ne puisse respecter ses engagements. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et de placements temporaires et à s'assurer que la société dispose de sources de financement nécessaires à ses activités. À cette fin, elle établit annuellement des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

20 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2015, les échéances contractuelles des passifs financiers de la société (y compris les versements d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	2015			
	Courants		Non courants	
	Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et autres charges à payer	833 514			833 514
Intérêts sur les débentures à payer	134 794	150 000	1 215 206	1 500 000
Composante passif des débentures			2 500 000	2 500 000
	968 308	150 000	3 715 206	4 833 514

La moitié du total des intérêts et le capital de 2 500 000 \$ peuvent être remboursés par l'émission d'actions.

L'encaisse de la société excède significativement les besoins en sortie de trésorerie estimés pour un avenir prévisible.

21 - GESTION DU CAPITAL

Dans ses opérations de gestion du capital, la société vise l'atteinte de ces objectifs :

- Dégager le capital nécessaire lui permettant de poursuivre sa stratégie de partenariat pour la mise en valeur de ses propriétés;
- Maintenir une structure de capital souple lui permettant d'obtenir du financement afin de maintenir sa position de terrains et de poursuivre ses activités d'exploration;
- Maintenir les liquidités nécessaires afin de faire face aux risques susceptibles d'affecter sa situation financière.

Le capital de la société est constitué de capitaux propres.

La société n'est pas soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Afin d'assurer l'atteinte de ses objectifs, la société produit, dépose auprès du conseil d'administration et fait le suivi des prévisions financières à court terme et à long terme.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

22 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2016

	Pétrole et gaz naturel	Saumure	Forage	Autres (a)	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus des activités ordinaires						
Clients externes	25 023		72 567			97 590
Intersectoriels			147 280		(147 280)	
	25 023		219 847		(147 280)	97 590
Coût des ventes						
Amortissement des immobilisations corporelles	(16 979)		(60 345)	50 634		(26 690)
Amortissement capitalisé	8 506			(8 506)		
Achats externes	(9 064)	(4 942)	(174 153)	121 254		(66 905)
	(17 537)	(4 942)	(234 498)	163 382		(93 595)
Marge brute	7 486	(4 942)	(14 651)	163 382	(147 280)	3 995
Frais d'administration, excluant l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles						
Achats externes				(316 921)		(316 921)
Amortissement des immobilisations corporelles				(6 616)		(6 616)
				(323 537)		(323 537)
Revenus d'intérêts sur l'encaisse (prêts et créances)				20 787		20 787
Intérêts sur les débetures				(103 160)		(103 160)
Frais financiers				(1 236)		(1 236)
Honoraires de gestion				6 766		6 766
				(76 843)		(76 843)
Résultat avant impôts	7 486	(4 942)	(14 651)	(236 998)	(147 280)	(396 385)

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

22 - INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2015

	Pétrole et gaz naturel	Saumure	Forage	Autres (a)	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus des activités ordinaires						
Clients externes	29 682		102 823			132 505
Intersectoriels			1 610 565		(1 610 565)	
	29 682		1 713 388		(1 610 565)	132 505
Coût des ventes						
Amortissement des immobilisations corporelles	(12 079)		(63 664)	60 139		(15 604)
Achats externes	(14 634)	(4 523)	(795 503)	726 054		(88 606)
	(26 713)	(4 523)	(859 167)	786 193		(104 210)
Marge brute	2 969	(4 523)	854 221	786 193	(1 610 565)	28 295
Frais d'administration, excluant les amortissements des immobilisations corporelles						
Achats externes				(320 488)		(320 488)
Amortissement des immobilisations corporelles				(6 706)		(6 706)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles				889		889
				(326 305)		(326 305)
Revenus d'intérêts sur l'encaisse (prêts et créances)				26 820		26 820
Intérêts sur les débentures				(75 986)		(75 986)
Frais financiers				(862)		(862)
Honoraires de gestion				7 317		7 317
				(42 711)		(42 711)
Résultat avant impôts	2 969	(4 523)	854 221	417 177	(1 610 565)	(340 721)

- (a) Les montants présentés dans « Autres » représentent principalement des frais d'administration, des revenus accessoires, de placements et la capitalisation des travaux exécutés par la division forage aux actifs d'exploration et d'évaluation ainsi que de la radiation et des gains liés à ces derniers.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

22 - INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016

	Pétrole et gaz naturel	Saumure	Forage	Autres (a)	Éliminations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus des activités ordinaires						
Clients externes	63 981		108 805			172 786
Intersectoriels			227 147		(227 147)	
	<u>63 981</u>		<u>335 952</u>		<u>(227 147)</u>	<u>172 786</u>
Coût des ventes						
Amortissement des immobilisations corporelles	(50 937)		(180 455)	81 657		(149 735)
Amortissement capitalisé	25 516			(25 516)		
Achats externes	(30 322)	(18 194)	(416 605)	188 991		(276 130)
	<u>(55 743)</u>	<u>(18 194)</u>	<u>(597 060)</u>	<u>245 132</u>		<u>(425 865)</u>
Marge brute	<u>8 238</u>	<u>(18 194)</u>	<u>(261 108)</u>	<u>245 132</u>	<u>(227 147)</u>	<u>(253 079)</u>
Frais d'administration, excluant l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles						
Achats externes				(1 084 474)		(1 084 474)
Amortissement des immobilisations corporelles				(18 027)		(18 027)
				<u>(1 102 501)</u>		<u>(1 102 501)</u>
Revenus d'intérêts sur l'encaisse (prêts et créances)				72 616		72 616
Intérêts sur les débentures				(303 254)		(303 254)
Frais financiers				(4 754)		(4 754)
Honoraires de gestion				16 827		16 827
				<u>(218 565)</u>		<u>(218 565)</u>
Résultat avant impôts	<u>8 238</u>	<u>(18 194)</u>	<u>(261 108)</u>	<u>(1 075 934)</u>	<u>(227 147)</u>	<u>(1 574 145)</u>

- (a) Les montants présentés dans « Autres » représentent principalement des frais d'administration, des revenus accessoires, de placements et la capitalisation des travaux exécutés par la division forage aux actifs d'exploration et d'évaluation ainsi que de la radiation liés à ces derniers.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

22 - INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2015

	Pétrole et gaz naturel \$	Saumure \$	Forage \$	Autres (a) \$	Éliminations \$	Total \$
Revenus des activités ordinaires						
Clients externes	99 670		200 801			300 471
Intersectoriels			1 834 958		(1 834 958)	
	<u>99 670</u>		<u>2 035 759</u>		<u>(1 834 958)</u>	<u>300 471</u>
Coût des ventes						
Amortissement des immobilisations corporelles	(32 863)		(182 548)	146 762		(68 649)
Achats externes	<u>(41 265)</u>	<u>(14 797)</u>	<u>(1 231 650)</u>	<u>1 031 357</u>		<u>(256 355)</u>
	<u>(74 128)</u>	<u>(14 797)</u>	<u>(1 414 198)</u>	<u>1 178 119</u>		<u>(325 004)</u>
Marge brute	<u>25 542</u>	<u>(14 797)</u>	<u>621 561</u>	<u>1 178 119</u>	<u>(1 834 958)</u>	<u>(24 533)</u>
Frais d'administration, excluant l'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles						
Achats externes				(1 090 910)		(1 090 910)
Amortissement des immobilisations corporelles				(18 557)		(18 557)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles				6 020		6 020
				<u>(1 103 447)</u>		<u>(1 103 447)</u>
Revenus d'intérêts sur l'encaisse (prêts et créances)				57 590		57 590
Intérêts sur les débentures				(75 986)		(75 986)
Frais financiers				(9 387)		(9 387)
Honoraires de gestion				29 725		29 725
				<u>1 942</u>		<u>1 942</u>
Résultat avant impôts	<u>25 542</u>	<u>(14 797)</u>	<u>621 561</u>	<u>76 614</u>	<u>(1 834 958)</u>	<u>(1 126 038)</u>

- (a) Les montants présentés dans « Autres » représentent principalement des frais d'administration, des revenus accessoires, de placements et la capitalisation des travaux exécutés par la division forage aux actifs d'exploration et d'évaluation ainsi que de la radiation liés à ces derniers.

Notes complémentaires

au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015

(en dollars canadiens)

23 - GARANTIES BANCAIRES

Au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015, une portion de l'encaisse était affectée à la garantie d'une lettre de garantie d'exécution émise au montant de 150 000 \$.

24 - DÉPÔT DE GARANTIE

Au 30 septembre 2016, un dépôt de garantie de 300 000 \$ a été versé par la compagnie au ministère des Ressources naturelles comme garantie d'exécution afin de garantir des travaux de remise en état de sites. De ce montant, 90 000\$ sont assumés par un partenaire. De plus, la société a provisionné un montant de 535 000 \$ pour l'ensemble de ses autres puits.